

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 10.10.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois d'octobre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le dix octobre deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN - Elisabeth DEISS – Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT - Sylvie RISSE – Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Grégory RICHERT - Hervé DIEBOLD – Jean-Charles WILLM

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE

Monsieur Serge KURT donne procuration de vote à Monsieur Gérard CONRAD

Monsieur Philippe ROSER donne procuration de vote à Monsieur Hervé DIEBOLD

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 21 octobre 2024

Publié sur le site internet de la commune le 21 octobre 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



6. Service jeunesse – fixation du tarif final du séjour d'été après déduction des participations des jeunes aux opérations d'autofinancement

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 24

Conseillers
absents : 3
dont 3 avec procuration

Le service jeunesse a organisé un séjour d'été du 15 juillet au 19 juillet 2024 à Mittersheim (Lorraine) pour les jeunes fréquentant la structure. Le prix du séjour proposé est de **290,00 €** par enfant. Il comprend le transport, l'hébergement et les animations sur la semaine. De ce prix sont déductibles les sommes récoltées par les jeunes lors des actions d'autofinancement auxquelles les jeunes participent.

La présente délibération précise que les sommes récoltées par les jeunes lors des actions d'autofinancement font l'objet d'une réduction du tarif du séjour en fonction de leurs participations.

Par conséquent, la proposition de déduction sur le tarif du séjour par enfant et par action d'autofinancement est la suivante :

- Déduction de 30 € par enfant pour la participation à la fête des aînés le 16 novembre 2023
- Déduction de 30 € par enfant pour la participation à la fête de l'été le 15 juin 2024
- Déduction de 25 € par enfant pour la participation au Cinéma de plein air du 24 août 2024

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de fixer le prix du séjour d'été 2024 à 290,- €.
- de déduire, pour la facturation du séjour d'été, aux familles les recettes détaillées ci-dessus, au vu des actions d'autofinancement auxquelles le jeune a participé.

ADOpte A L'UNANIMITE
Par 27 voix Pour

Mundolsheim, le 21 octobre 2024

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI